



BOURGEOISIE D'ICOGNE

BUDGET 2018

Approuvé par le Conseil en séance du 31 octobre 2017
Approuvé par l'Assemblée primaire le 18 décembre 2017

Le Président Le Secrétaire

Martial Kamerzin Lionel Nanchen



CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Les Bourgeoises et Bourgeois d'Icoigne sont convoqués en Assemblée, le

LUNDI 18 DECEMBRE 2017

après l'Assemblée primaire, à la salle bourgeoisiale, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Rapport du Président.**
- 4. Lecture du budget 2018 de la Bourgeoisie.**
- 5. Approbation du budget 2018 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 6. Divers.**

Le détail du budget 2018 et ses annexes, approuvés par le Conseil en séance du 31 octobre 2017, peuvent être obtenus au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, de 14h00 à 16h30, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Le budget 2018 de la Bourgeoisie est également publié dans son intégralité sur le site www.icogne.ch alors que dans la présente brochure, seul un récapitulatif du budget de fonctionnement et d'investissements y figure.

L'Administration bourgeoisiale
Le Président Le Secrétaire

M. Kamerzin L. Nanchen

Icoigne, le 28 novembre 2017

BUDGET 2018

CHIFFRES-CLES DU BUDGET 2018

Total des revenus	Fr.	83'200.—
Total des charges	Fr.	59'748.75
Marge d'autofinancement avant amortissements	Fr.	23'451.25
Les amortissements s'élèvent à	Fr.	47'421.30
L'excédent de charges est de	Fr.	23'970.05
Les investissements nets se montent à	Fr.	58'000.—
L'insuffisance de financement est donc de	Fr.	34'548.75

FONCTIONNEMENT

Les frais d'entretien des bâtiments bourgeoisiaux s'élèvent à Fr. 15'000.—. Les amortissements se montent à 47'421.30 pour un total de charges de Fr. 107'170.05.

INVESTISSEMENTS

Le Conseil communal a décidé de porter Fr. 25'000.— d'investissements au budget 2018 pour les bâtiments bourgeoisiaux et Fr. 8'000.— pour le couvert de la place de la Scie.

SITUATION FINANCIERE

Le résultat est grandement influencé par l'obligation d'amortir de 10% notre patrimoine administratif.

La situation financière de la Bourgeoisie reste saine.

Aperçu du compte administratif

Comptes
2016

Budget
2017

Budget
2018

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	113'768.05	95'440.30	59'748.75
Revenus financiers	+ fr.	83'412.10	92'300.00	83'200.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	30'355.95	3'140.30	-
Marge d'autofinancement	= fr.	-	-	23'451.25
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	30'355.95	3'140.30	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	-	23'451.25
Amortissements ordinaires	- fr.	47'582.15	49'955.75	47'421.30
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	77'938.10	53'096.05	23'970.05
Excédent de revenus	= fr.	-	-	-

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	-	60'000.00	58'000.00
Recettes	- fr.	-	-	-
Investissements nets	= fr.	-	60'000.00	58'000.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	30'355.95	3'140.30	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	-	23'451.25
Investissements nets	- fr.	-	60'000.00	58'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	30'355.95	63'140.30	34'548.75
Excédent de financement	= fr.	-	-	-

Aperçu du compte annuel		Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
Compte de fonctionnement		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)		161'350.20		145'396.05		107'170.05	
Total des revenus			83'412.10		92'300.00		83'200.00
Excédent de revenus		-		-		-	
Excédent de charges			77'938.10		53'096.05		23'970.05
Total		161'350.20	161'350.20	145'396.05	145'396.05	107'170.05	107'170.05
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan		-		60'000.00		58'000.00	
Total des recettes reportées au bilan			-		-		-
Investissements nets 3)			-		60'000.00		58'000.00
Total		-	-	60'000.00	60'000.00	58'000.00	58'000.00
Financement							
Report des investissements nets		-		60'000.00		58'000.00	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif			47'582.15		49'955.75		47'421.30
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif			-		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan			-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement			-		-		-
Excédent de charges du compte de fonctionnement		77'938.10		53'096.05		23'970.05	
Excédent de financement		-		-		-	
Insuffisance de financement			30'355.95		63'140.30		34'548.75
Total		77'938.10	77'938.10	113'096.05	113'096.05	81'970.05	81'970.05
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement			-		-		-
Report de l'insuffisance de financement		30'355.95		63'140.30		34'548.75	
Report des dépenses d'investissement au bilan			-		60'000.00		58'000.00
Report des recettes d'investissement au bilan			-		-		-
Report des amortissements au bilan		47'582.15		49'955.75		47'421.30	
Augmentation de la fortune nette			-		-		-
Diminution de la fortune nette			77'938.10		53'096.05		23'970.05
Total		77'938.10	77'938.10	113'096.05	113'096.05	81'970.05	81'970.05

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Compte de fonctionnement selon les tâches

Comptes 2016

Budget 2017

Budget 2018

	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	83'264.75	63'950.00	128'471.05	63'950.00	88'458.95	63'950.00
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	76'906.00	15'922.60	15'800.00	25'050.00	17'611.10	16'000.00
9 Finances et impôts	1'179.45	3'539.50	1'125.00	3'300.00	1'100.00	3'250.00
Total des charges et des revenus	161'350.20	83'412.10	145'396.05	92'300.00	107'170.05	83'200.00
Excédent de charges		77'938.10		53'096.05		23'970.05
Excédent de revenus	-		-		-	

Compte de fonctionnement selon les natures

Comptes 2016

Budget 2017

Budget 2018

	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	80.00		150.00		150.00	
31 Biens, services et marchandises	102'043.30		83'800.00		48'150.00	
32 Intérêts passifs	1'179.45		1'125.00		1'100.00	
33 Amortissements	47'747.45		50'121.05		47'570.05	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	10'300.00		10'200.00		10'200.00	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts		-		-		-
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Revenus des biens		83'412.10		88'000.00		82'200.00
43 Contributions		-		-		-
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		4'300.00		1'000.00
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	161'350.20	83'412.10	145'396.05	92'300.00	107'170.05	83'200.00
Excédent de charges		77'938.10		53'096.05		23'970.05
Excédent de revenus	-		-		-	



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	ADMINISTRATION GENERALE	88,458.95	63,950.00	128,471.05	63,950.00	83,264.75	63,950.00
02	ADMINISTRATION GENERALE	88,458.95	63,950.00	128,471.05	63,950.00	83,264.75	63,950.00
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	88,458.95	63,950.00	128,471.05	63,950.00	83,264.75	63,950.00
029.301.15	Honoraires commissions	150.00		150.00		80.00	
029.314.41	Entretien d'immeubles	15,000.00		50,000.00		631.50	
029.314.42	Entretien du Café d'Icogne	9,000.00		6,000.00		8,495.65	
029.317.71	Frais de représentation/Registre des bourgeois	1,500.00		1,000.00		950.00	
029.318.81	Taxes eau-egouts-voirie	0.00		2,500.00		1,422.45	
029.318.85	Contrôle fiduciaire	1,800.00		1,700.00		1,620.00	
029.318.88	Assurances choses	4,100.00		3,800.00		4,342.50	
029.318.89	Assurances RC et cautionnement	1,700.00		1,800.00		1,792.95	
029.319.91	Impôts	0.00		1,000.00		9,253.65	
029.319.92	Cotisations	300.00		200.00		255.00	
029.330.00	Amortissements patrimoine financier	148.75		165.30		165.30	
029.331.00	Amortissements patrimoine administratif	44,560.20		49,955.75		43,955.75	
029.352.02	Contribution aux frais administration Municipalité	8,000.00		8,000.00		8,000.00	
029.352.03	Contribution aux frais d'assistance publique	1,000.00		1,000.00		1,000.00	
029.352.04	Main d'oeuvre Travaux publics	1,200.00		1,200.00		1,300.00	
029.423.02	Location d'immeubles		39,950.00		39,950.00		39,950.00
029.423.03	Loyer Café d'Icogne		24,000.00		24,000.00		24,000.00



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
8	ECONOMIE PUBLIQUE	17,611.10	16,000.00	15,800.00	25,050.00	76,906.00	15,922.60
80	VITICULTURE	7,083.25	1,500.00	4,300.00	4,000.00	68,126.45	1,275.30
800	VITICULTURE	7,083.25	1,500.00	4,300.00	4,000.00	68,126.45	1,275.30
800.312.20	Eau d'arrosage	170.00		150.00		166.20	
800.313.30	Frais d'exploitation	1,500.00		0.00		59,088.95	
800.313.37	Achat de Vins	1,900.00		2,000.00		1,800.00	
800.313.88	Achat de bouteilles, étiquettes, bouchons	1,000.00		1,000.00		2,395.20	
800.314.40	Entretien, conduites, murs, baraque	2,000.00		1,000.00		3,675.25	
800.319.90	Redevances	180.00		150.00		183.15	
800.331.00	Amortissements	333.25		0.00		817.70	
800.423.30	Location des vignes		1,500.00		4,000.00		1,275.30
81	SYLVICULTURE	9,527.85	1,000.00	6,500.00	4,300.00	8,779.55	0.00
810	ENTRETIEN DES FORETS	9,527.85	1,000.00	6,500.00	4,300.00	8,779.55	0.00
810.314.01	Coupes, jardinage, assainissement	6,000.00		5,000.00		5,880.85	
810.314.43	Frais triage forestier	1,000.00		1,500.00		90.00	
810.331.00	Amortissements	2,527.85		0.00		2,808.70	
810.451.10	Subventions assainissement des forêts		1,000.00		4,300.00		0.00
86	ENERGIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1,263.00
869	DDP - Droits de passage Icoigne Energie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1,263.00
869.427.01	DDP - Droits de passage Icoigne Energie		0.00		0.00		1,263.00
87	AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES	1,000.00	13,500.00	5,000.00	16,750.00	0.00	13,384.30



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
870	GRAVIERE	1,000.00	13,500.00	5,000.00	16,750.00	0.00	13,384.30
870.314.40	Remise en état de la gravière	1,000.00		5,000.00		0.00	
870.427.70	Location dépôt		8,000.00		8,750.00		7,830.15
870.427.71	Location zone industrielle		5,500.00		8,000.00		5,554.15



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
9	FINANCES ET IMPOTS	1,100.00	3,250.00	1,125.00	3,300.00	1,179.45	3,539.50
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	1,100.00	3,250.00	1,125.00	3,300.00	1,179.45	3,539.50
940	INTERÊTS	1,100.00	50.00	1,125.00	100.00	1,179.45	337.50
940.321.10	Intérêts et frais des comptes courants	1,000.00		1,000.00		1,219.95	
940.323.30	Intérêts Fonds de reboisement	100.00		125.00		-40.50	
940.422.26	Intérêts des comptes courants		50.00		100.00		0.00
940.422.60	Intérêts sur prêt à la Municipalité		0.00		0.00		337.50
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	0.00	3,200.00	0.00	3,200.00	0.00	3,202.00
942.422.01	Dividendes		3,200.00		3,200.00		3,202.00



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	ADMINISTRATION GENERALE	88,458.95	63,950.00	128,471.05	63,950.00	83,264.75	63,950.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	17,611.10	16,000.00	15,800.00	25,050.00	76,906.00	15,922.60
9	FINANCES ET IMPOTS	1,100.00	3,250.00	1,125.00	3,300.00	1,179.45	3,539.50
	Total	107,170.05	83,200.00	145,396.05	92,300.00	161,350.20	83,412.10
	EXCEDENT CHARGES/REVENUS 2018		23,970.05				
	EXCEDENT CHARGES/REVENUS 2017				53,096.05		
	EXCEDENT DES CHARGES 2016						77,938.10

AMORTISSEMENTS COMPTABLES 2018

Compte	Libellé	Solde 1.1.18	Investissements	Total 31.12.18	Taux	Amortissements	Recettes	Solde 31.12.18	Taux obligatoire	N° compte
	Actions									
121.01	CMA	1'487.50		1'487.50	10.00%	148.75		1'338.75	10%	02933000
	Total	1'487.50	-	1'487.50		148.75	-	1'338.75		02933000
143.01	Café d'Icogne	164'830.50	25'000.00	189'830.50	10.00%	18'983.05		170'847.45	10%	02933100
143.02	Bâtiment	72'540.85	25'000.00	97'540.85	10.00%	9'754.10		87'786.75	10%	02933100
143.03	Garage + dépôt	10'167.50		10'167.50	10.00%	1'016.75		9'150.75	10%	02933100
143.04	Maison bourgeoisiale	32'985.20		32'985.20	10.00%	3'298.50		29'686.70	10%	02933100
143.05	Bâtiment Salle bourgeoisiale	21'567.80		21'567.80	10.00%	2'156.80		19'411.00	10%	02933100
		34'313.10	-	34'313.10	10.00%	3'431.40		30'881.70	10%	02933100
140.10.02	Terrain Sacchi-Caporale	12'857.20		12'857.20	10.00%	1'285.70		11'571.50	10%	02933100
140.10.01	Terrains divers	5'056.75		5'056.75	10.00%	505.70		4'551.05	10%	02933100
140.10.04	Parc. 719 Chorémoulins	488.90		488.90	10.00%	48.90		440.00	10%	02933100
140.10.05	Parc. 720 Chorémoulins	689.15		689.15	10.00%	68.90		620.25	10%	02933100
140.10.06	Parc. 705/717 Chorémoulins	120.75		120.75	10.00%	12.10		108.65	10%	02933100
140.10.07	Parc. 692 - Mayen-Bas	5'667.65		5'667.65	10.00%	566.75		5'100.90	10%	02933100
140.10.08	Parc. 703 - Chorémoulins	253.90		253.90	10.00%	25.40		228.50	10%	02933100
140.10.10	Parc. 828 - Foré	2'323.25		2'323.25	10.00%	232.35		2'090.90	10%	02933100
140.10.11	Parc. 836 - Foré	544.55		544.55	10.00%	54.45		490.10	10%	02933100
140.10.12	Parc. 710 - Tréchières	189.10		189.10	10.00%	18.90		170.20	10%	02933100
140.10.13	Parc. 890- Les Rives	2'143.10		2'143.10	10.00%	214.30		1'928.80	10%	02933100
140.10.14	Parc. 700 - Chorémoulins	642.35		642.35	10.00%	64.25		578.10	10%	02933100
140.10.15	Parc. 706 - Chorémoulins	55.85		55.85	10.00%	5.60		50.25	10%	02933100
140.10.16	Parc. 721 - Chorémoulins	727.65		727.65	10.00%	72.75		654.90	10%	02933100
140.10.17	Parc. 698 - Chorémoulins	447.95		447.95	10.00%	44.80		403.15	10%	02933100
140.10.18	Parc. 723 - Chorémoulins	523.30		523.30	10.00%	52.35		470.95	10%	02933100
140.10.19	Parc. 616 - Assa	323.45		323.45	10.00%	32.35		291.10	10%	02933100
140.10.20	Parc. 707 - Chorémoulins	1'258.25		1'258.25	10.00%	125.85		1'132.40	10%	02933100
152.03	Couvert Place de la Scie	49'466.00	8'000.00	57'466.00	10.00%	4'543.90		52'922.10	10%	02933100
143.06	Zone industrielle	9'730.10		9'730.10	10.00%	973.00		8'757.10	10%	02933100
145.01	Forêts + autres biens	17'652.75		17'652.75	10.00%	1'765.30		15'887.45	10%	81033100
152.02	Triage forestier	7'625.55		7'625.55	10.00%	762.55		6'863.00	10%	81033100
149.01	Vigne d'Orgeval	3'332.65		3'332.65	10.00%	333.25		2'999.40	10%	80033100
149.02	Vigne de Poupet	4'026.80		4'026.80	10.00%	402.70		3'624.10	10%	80033100
152.01	Home Christ Roi	1.00		1.00				1.00		
	Totaux	428'239.80	58'000.00	486'239.80		47'421.30	-	438'818.50		



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
0	ADMINISTRATION GENERALE	25,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00	0.00
02	ADMINISTRATION GENERALE	25,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00	0.00
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	25,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00	0.00
029.503.10	Bâtiments	25,000.00		30,000.00		0.00	



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
3	CULTURE, LOISIRS, CULTE	8,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
35	AUTRES LOISIRS	8,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
350	AUTRES LOISIRS	8,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
350.503.00	Couvert Place de la Scie	8,000.00		0.00		0.00	



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
8	ECONOMIE PUBLIQUE	25,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00	0.00
84	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	25,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00	0.00
840	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	25,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00	0.00
840.503.00	Café d'Icogne	25,000.00		30,000.00		0.00	



88 : BOURGEOISIE D'ICOGNE

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	BUDGET 2018		BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
0	ADMINISTRATION GENERALE	25,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00	0.00
3	CULTURE, LOISIRS, CULTURE	8,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	25,000.00	0.00	30,000.00	0.00	0.00	0.00
	Total	58,000.00	0.00	60,000.00	0.00	0.00	0.00
	EXCEDENT DEPENSES/RECETTES 2018		58,000.00				
	EXCEDENT DEPENSES/RECETTES 2017				60,000.00		
	EXCEDENT DEPENSE/RECETTES 2016						0.00

Compte des investissements selon les tâches

Comptes 2016

Budget 2017

Budget 2018

	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	30'000.00	-	25'000.00	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	8'000.00	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	-	-	30'000.00	-	25'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	60'000.00	-	58'000.00	-
Excédent de dépenses		-		60'000.00		58'000.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures

Comptes 2016

Budget 2017

Budget 2018

	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	-		60'000.00		58'000.00	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		-		-		-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		-		-		-
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	-	-	60'000.00	-	58'000.00	-
Excédent de dépenses		-		60'000.00		58'000.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Plan financier

Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévisions compte de fonctionnement							
Total des charges financières	113'768	95'440	59'749	60'346	60'950	61'559	62'175
Total des revenus financiers	83'412	92'300	83'200	83'022	83'852	84'691	85'538
Marge d'autofinancement	-30'356	-3'140	23'451	22'676	22'903	23'132	23'363
Amortissements ordinaires	47'582	49'956	47'421	47'896	48'374	48'858	49'347
Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-77'938	-53'096	-23'970	-25'220	-25'472	-25'727	-25'984
Prévision du compte des investissements							
Total des dépenses	-	60'000	58'000	-	-	-	-
Total des recettes	-	-	-	-	-	-	-
Investissements nets	0	60'000	58'000	0	0	0	0
Financement des investissements							
Report des investissements nets	-	60'000	58'000	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	-30'356	-3'140	23'451	22'676	22'903	23'132	23'363
Excédent (+) découvert (-) de financement	-30'356	-63'140	-34'549	22'676	22'903	23'132	23'363
Modification de la fortune/découvert							
Excédent revenus (+) charges (-)	-77'938	-53'096	-23'970	-25'220	-25'472	-25'727	-25'984
Fortune nette	969'395	916'299	892'329	867'109	841'637	815'911	789'927
Découvert au bilan	-						
Modification des engagements							
Excédent (+) insuffisance (-) de financement	-30'356	-63'140	-34'549	22'676	22'903	23'132	23'363
Engagements	37'168	100'308	134'857	112'181	89'279	66'147	42'784

BOURGEOISIE D'ICOGNE

BUDGET 2018

PLAN FINANCIER 2019-2022

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Les raisons de cette planification
- 1.2 Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004
- 1.3 La difficulté de la prévision économique et ses limites
- 1.4 La forme de cette prévision

2. SITUATION DE NOS FINANCES

3. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

- 3.1 Variations notables et commentaires des comptes de fonctionnement

4. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

- 4.1 Généralités
- 4.2 Les investissements réalisés pendant la période 2005/2017
- 4.3 Investissements

5. CONCLUSIONS

- 5.1 Les propositions pour la période 2019/2022
- 5.2 L'expression de notre volonté
- 5.3 Remarques finales

1. Planification financière 2019/2022

1.1 Les raisons de cette planification

La société actuelle est confrontée à des situations conjoncturelles, à des mutations sociales et à des modifications structurelles toujours plus rapides et plus profondes. Toutes ces évolutions influencent directement la vie des collectivités communales. La réflexion sur les perspectives financières et organisationnelles devient donc des plus importantes.

En outre, des dispositions légales obligent à effectuer la démarche entreprise par le biais de ce document. En effet, les dispositions de l'article 79 al.1 de la loi sur les communes du 5 février 2004 mentionnent que « *le Conseil municipal établit, pour une durée de quatre ans au moins, une planification financière qu'il porte à la connaissance de l'Assemblée primaire ou du Conseil général* », l'alinéa 2 précise que « *cette planification financière donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.* »

1.2 Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004

Nous présentons, ci-après, les articles que nous jugeons importants traitant de la gestion financière :

Art. 2 Champ d'application

- 2 Les présentes dispositions s'appliquent :
- b) aux communes bourgeoisiales

Art. 18 Principes (du plan financier)

- 1 Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.
- 2 Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.
- 3 Il est actualisé annuellement.
- 4 Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.

Art. 20 Compétence et contenu

- 1 Le plan financier est traité et approuvé par le Conseil Municipal.

Art. 24 Contenu minimum

Le budget comprend au moins :

- a) le message introductif commentant le résultat du budget, l'évolution probable des engagements (fonds de tiers) et celle de la fortune nette, les principales modifications par rapport au budget précédent et au dernier compte annuel ;
- b) l'aperçu du budget du compte de fonctionnement et du compte des investissements ;
- c) le budget du compte de fonctionnement et du compte des investissements détaillés.

Art. 25 Données comparatives

En regard des données du nouveau budget figurent les données du budget précédent et celles du dernier compte annuel.

Art. 27 Equilibre

- 1 Le budget est établi de manière à ce que les finances de la commune soient équilibrées.
- 2 Un excédent de charges ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette.

Art. 51 Principes (amortissements)

- 1 Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de dix pour cent de sa valeur résiduelle. Cet amortissement est comptabilisé comme charge au titre d'amortissement ordinaire (compte par nature 331).
- 2 Le conseil municipal peut fixer un taux d'amortissement plus élevé que celui prescrit à l'alinéa 1 à condition que celui-ci soit appliqué pour une durée minimum de quatre ans.
- 3 Les amortissements doivent être comptabilisés individuellement pour les tâches financées par les recettes fiscales et pour chaque financement spécial.

1.3 La difficulté de la prévision économique et ses limites

Comme déjà cité, la rapidité et l'ampleur des mutations rendent difficile et hasardeux tout pronostic. L'estimation des recettes et des dépenses d'une petite collectivité comporte de nombreux aléas en raison de l'imprévisibilité de nombreux facteurs que la bourgeoisie ne contrôle pas et qui peuvent avoir des incidences financières directes.

De plus, la bourgeoisie est tributaire des décisions et des dispositions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales. La tendance est au déplacement des charges vers les bourgeoisies. Il convient de rester attentif à cette évolution et au besoin, d'intervenir au niveau approprié afin de préserver les moyens ainsi que l'autonomie bourgeoisie.

1.4 La forme de cette prévision

Après la présentation de quelques données statistiques sur la population et le territoire de la Bourgeoisie, un état des finances sera présenté avec quelques repères comparatifs, notamment sur l'imposition fiscale.

La prévision porte sur les comptes de fonctionnement selon la méthode utilisée pour les budgets. Le détail de ces comptes de fonctionnement est présenté dans le présent fascicule alors que les principales variations sont expliquées et commentées dans ce rapport.

Il sera traité ensuite des investissements et des réalisations de la période législative passée, en cours et future.

Enfin, les conclusions livrerons des constats, des pistes ainsi que des propositions pour les années futures, dans un message clair et engagé.

2. Finances-situation

La marge d'autofinancement dégagée lors des périodes précédentes ne nous a pas permis de financer les investissements.

La marge d'autofinancement avant amortissements 2018 est de Fr. 23'451.25.

Les amortissements 2018 se montent à Fr. 47'421.30.

L'excédent de charges est de Fr. 23'970.05.

Les investissements nets 2017 s'élèvent à Fr. 58'000.— d'où une insuffisance de financement de Fr. 34'548.75.

Le situation financière de la Bourgeoisie d'Icogne reste saine.

3. Comptes de fonctionnement

3.1 Variations notables et commentaires des comptes de fonctionnement

Amortissements comptables

Conformément à l'art. 51 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes, les amortissements comptables de 10% sont portés au budget.

Ceux-ci péjorent encore grandement le résultat.

ADMINISTRATION GENERALE

Un montant de Fr. 15'000.— a été inscrit au budget pour l'entretien des bâtiments bourgeoisiaux.

VITICULTURE

Le Conseil a confié l'exploitation de nos vignes à M. Joël Briguet, Cave la Romaine à Flanthey, dès le 1^{er} janvier 2012.

ENTRETIEN DES FORETS

Un montant de Fr. 6'000.— a été porté au budget pour l'entretien courant de nos forêts.

Les autres services ne demandent aucun commentaire particulier.

4. Comptes d'investissement

4.1 Généralités

Pour les emprunts liés à un nouvel investissement, la compétence du Conseil bourgeoisial prévaut jusqu'à CHF 9'318.70 (10% des recettes brutes de 93'187.05). Dans les autres cas, une décision de l'Assemblée bourgeoisiale est nécessaire.

4.2 Les investissements réalisés pendant la période 2005-2016

4.2.1 Commentaires particuliers sur ces investissements réalisés

Les principaux investissements réalisés par notre Bourgeoisie durant ces législatures sont :

- la réfection des bâtiments
- la réalisation du couvert en collaboration avec la Municipalité
- l'achat et la réfection du Café d'Icogne.
- le renouvellement des vignes de la Bourgeoisie

4.3 Investissements

Le Conseil communal a décidé de porter Fr. 25'000.— d'investissement au budget 2018 pour les bâtiments communaux, Fr.25'000.— pour la réfection du café d'Icogne ainsi que Fr. 8'000.— pour le couvert de la place de la Scie.

5. Conclusions

5.1 Les propositions pour la période 2019-2022

La marge d'autofinancement sera grandement influencée par l'obligation d'amortir tout le patrimoine administratif de 10%.

5.2 L'expression de notre volonté

5.2.1 Optimiser l'engagement de nos moyens

Dans cette perspective, le Conseil bourgeoisial préconise :
- de se tenir au programme proposé ci-dessus concernant les différents budgets et surtout de prévoir une planification dynamique. En d'autres termes, il s'agit de faire une mise à jour du plan financier chaque année.

5.2.2 Organiser le contrôle financier

Afin de correspondre aux nouvelles exigences légales, le Conseil bourgeoisial a mis en place un contrôle externe correspondant aux exigences légales de la Loi sur les communes du 5 février 2004 et de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004. Ce contrôle a été approuvé par l'Assemblée bourgeoisiale du 28 février 2005.

5.2.3 Promouvoir la qualité de vie à Icogne

Dans une motivation toujours affirmée à servir les intérêts de toute notre communauté, nous préconisons les axes principaux suivants :
- maintenir les services offerts à notre population,
- améliorer l'état de nos infrastructures et de notre environnement,
- préserver le patrimoine de la Bourgeoisie.

5.3 Remarques finales

Même si l'exécutif n'est pas astreint à respecter à la lettre cette planification, il est souhaitable de s'y référer dans toute la mesure du possible. Tout en étant conscients que les propos tenus dans ce document n'engagent en rien, nous suggérons de ne déroger aux grandes lignes préconisées qu'en fonction des impératifs d'une situation économique ou pour répondre à des besoins inattendus. La prise en compte de ce qui précède nous conforte dans la capacité à assurer notre développement harmonieux sur le plan économique, social et culturel.

C'est dans ce sentiment que le Conseil communal vous soumet ce plan financier 2019-2022 et saisis cette occasion pour vous adresser, Mesdames, Messieurs, ses meilleures salutations.

Le Conseil communal d'Icogne

Aperçu des indicateurs financiers

	Comptes	Budget	Budget	
1. Degré d'autofinancement (I1)	2016	2017	2018	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)		-5.2%	40.4%	-8.5%

Valeurs indicatives

I1 ≥ 100%	5 - très bien
80% ≤ I1 < 100%	4 - bien
60% ≤ I1 < 80%	3 - satisfaisant (à court terme)
0% ≤ I1 < 60%	2 - insuffisant
I1 < 0%	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2016	2017	2018	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	-36.4%	-3.4%	28.2%	-3.9%

Valeurs indicatives

I2 ≥ 20%	5 - très bien
15% ≤ I2 < 20%	4 - bien
8% ≤ I2 < 15%	3 - satisfaisant
0% ≤ I2 < 8%	2 - insuffisant
I2 < 0%	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2016	2017	2018	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.4%	11.6%	10.8%	11.2%

Valeurs indicatives

I3 ≥ 10%	5 - amortissements suffisants
8% ≤ I3 < 10%	4 - amortissements moyens (à court terme)
5% ≤ I3 < 8%	3 - amortissements faibles
2% ≤ I3 < 5%	2 - amortissements insuffisants
I3 < 2%	1 - amortissements nettement insuffisants

4. Endettement net par habitant (I4)	2016	2017	2018	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	-1'130	-1'007	-937	-1'024

Valeurs indicatives

I4 < 3'000	5 - endettement faible
3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2016	2017	2018	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	44.6%	108.7%	162.1%	105.2%

Valeurs indicatives

I5 < 150%	5 - très bien
150% ≤ I5 < 200%	4 - bien
200% ≤ I5 < 250%	3 - satisfaisant
250% ≤ I5 < 300%	2 - insuffisant
I5 ≥ 300%	1 - mauvais

Graphique des indicateurs - moyenne des trois années

